



Dossier : l'école maternelle des mille sens

Rétro



Soirée Halloween de l'APE



Concert Alter Duo



Conférence Interstellar



Trail du Buis



Pucier des P'tits Buissards



Concert Inde



Inauguration de l'école maternelle des mille sens



Marché de Noël de l'APE et des P'tits Buissards



Spectacle de Noël



Ciné Passion



Ateliers ZAD

État civil

NAISSANCES

- PEYLIN Baptiste, né le 12/07 à Voiron
- DAVID Suzanne, née le 09/08 à St Martin d'Hères
- JEANCOLAS Noah, né le 12/08 à Voiron
- LAIDANI Nael, né le 25/08 à Voiron
- RAPHIN Romane, née le 10/09 à Echirolles
- MARTORANA Giuvanna, née le 22/09 à Grenoble
- BOSCH Sarah, née le 01/10 à La Tronche
- PERRIN NICOLAS Aliénor, née le 06/10 à Grenoble
- FAVIER Miley, née le 11/10 à Grenoble
- CODA Chiara née le 16/10/2016 à Voiron
- RUBOD Noé, né le 18/10/2016 à La Tronche
- DE LA CELLE DE CHATEAUCLOS Albane, née le 31/10 à St Martin D'Hères
- GARON Eden, né le 02/11 à Voiron
- MENUT Lison, née le 08/11 à Voiron
- GONCALVES Luis, né le 22/11 à La Tronche
- GONCALVES Lucie, née le 22/11 à La Tronche
- PADER Aurore, née le 23/11 à Voiron

MARIAGES

- MORARD-CHATAIGNIER Nicolas et AVEZ Laëtitia mariés le 03/09
- LATORRE Julien et BITJONG Nadine, mariés le 05/11
- BARROIS Olivier et CHATEL Martine, mariés le 03/12

DÉCÈS

- CLERGEAU Alain, décédé le 11/09
- PERRIER Roland, décédé le 12/08



À la recherche de l'esprit critique

Madame, Monsieur, chers Buissards,

Changement d'année, changement de projets. Après l'inauguration de « l'école maternelle des mille sens », de la « Souris verte » et de leur environnement, cette année sera marquée par la réalisation d'un deuxième tronçon de la voie douce jusqu'au giratoire du Gay et par la rénovation de la salle polyvalente. 2017 devrait aussi voir la concrétisation de la maison de santé au cœur d'un projet de construction porté conjointement par l'AFIPAEIM et l'OPAC 38, en vue d'une réalisation en 2018. Ces équipements nouveaux et ces travaux accompagnent une évolution démographique soutenue. En effet, malgré un plan local d'urbanisme beaucoup plus restrictif que le précédent, le rythme des constructions s'est accéléré ces deux dernières années. Une modification du PLU est d'ailleurs en cours pour mieux maîtriser ce phénomène en limitant notamment la densification des constructions dans les hameaux.

Probablement moins coûteux mais tout aussi important, l'aménagement de l'espace naturel situé entre le chemin de Chantabot et les écoles, provisoirement baptisé « ZAD », sera réalisé cette année aussi. Pour ce

sujet, plus encore que pour les autres, c'est la démarche participative qui, au-delà du résultat, compte à nos yeux. Nombre d'entre vous ont réagi à nos sollicitations, certains en proposant simplement des idées, d'autres en participant à des séances de travail collectif, le principe général étant que cet aménagement soit conçu, réalisé et vécu par le plus grand nombre d'habitants. Je tiens à féliciter tous ceux qui se sont engagés avec enthousiasme dans cette aventure et je souhaite que le rendez-vous du 15 janvier connaisse un beau succès citoyen. A l'occasion de cette matinée consacrée aux échanges, chacun aura la possibilité de prendre connaissance des trois projets élaborés, d'échanger avec les porteurs présents, puis de voter et de s'investir s'il le souhaite.

Contrairement à une idée largement répandue, le vote ne suffit pas à caractériser la démocratie; pour cela il faudrait a minima que toutes les fonctions d'élus soient effectivement accessibles à tous, que le vote blanc soit reconnu, que les élections permettent de véritables choix, que les résultats des élections soient toujours respectés, que les

élus soient obligés de rendre des comptes. Le vote ne suffit pas non plus à caractériser la citoyenneté. Le votant devient citoyen s'il a la possibilité d'exprimer un choix éclairé, ce qui est difficile dans une société où les médias indépendants sont rares, où l'immédiat prime sur la réflexion, où l'éducation populaire est marginalisée. Exprimer un choix éclairé, c'est se forger une opinion basée sur des informations fiables, sur une réflexion, sur des confrontations de points de vue. C'est aussi, et peut-être surtout, faire preuve d'esprit critique, questionner le communément admis, résister quand d'autres se résignent.

A l'occasion de la nouvelle année, les élus du conseil municipal vous donnent rendez-vous le 15 janvier au cœur du village pour échanger sur tous les sujets qui concernent la commune et en particulier la démocratie participative.

Bonne année 2017, de la part de tout le conseil municipal.

Patrick Cholat

Sommaire

P 2	Rétro / État civil
P 3	Édito
P 4/5	Vie municipale
P 6/7	Solidarité et jeunesse
P 8/9	Dossier : l'école maternelle des mille sens
P 10/11	Portrait : les bénévoles de la MJC
P 12/13	Agenda 21 / Vie associative
P 14/15	Vie associative / Culture
P 16	Et en février / Agenda des manifestations 2017

Rendez-vous citoyen - Dimanche 15 janvier à partir de 10 h sur la place à côté de la boulangerie

Z.A.D.



**Votre avis
compte !**

L'équipe municipale souhaite développer la participation citoyenne dans les décisions communales. Dans ce but, nous explorons des espaces et des moments d'échanges qui rompent avec les formes habituelles.

Ainsi, nous vous proposons d'organiser des « rendez-vous citoyens ». L'objectif de ces rendez-vous serait de partager avec vous nos questionnements sur certaines problématiques et de solliciter votre opinion après vous avoir donné les éléments de réflexion que nous avons en notre possession.

Pour ce premier « rendez-vous citoyen », vous allez pouvoir découvrir les trois projets retenus pour l'aménagement de la Z.A.D. , questionner leurs concepteurs, puis voter pour le projet qui vous semblera le plus adapté aux besoins de notre village.

Ce sera également l'occasion, pour toute l'équipe municipale, de vous souhaiter, autour d'un verre, une bonne et heureuse année 2017.

La salle polyvalente

C'est Joseph VOILIN (maire) et l'équipe municipale de l'époque, qui avaient décidé, en 1987, la construction d'une salle polyvalente à La Buisse.

Cette salle vous la connaissez tous car vous y pratiquez une activité sportive, vous avez assisté à un spectacle ou une soirée dansante et peut-être est-elle liée aux souvenirs de votre repas de mariage ou à l'anniversaire de vos 40 ans...

Sans conteste, aujourd'hui, après 30 ans d'existence et de bons et loyaux services, cet équipement mérite bien les travaux de rénovation que la municipalité actuelle a décidé d'entreprendre.

Après une concertation avec les principaux usagers, c'est un lifting complet qui l'attend : reprise de la toiture pour en assurer l'étanchéité, isolation thermique, réfection du parquet, reprise et amélioration de l'éclairage, réaménagement des espaces de stockage, des vestiaires et douches, de la cuisine et du bar, mais aussi peinture intérieure et bien sûr mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Si la nécessité de ces travaux est présente à l'esprit des élus depuis plusieurs années, il a fallu attendre un créneau favorable à leur financement et la mise en service de nouveaux espaces pour compenser l'indisponibilité engendrée.

La fin, cette année, des travaux d'extension de l'école maternelle et de création de la Souris Verte permet de satisfaire ces deux exigences : inscrire plus sereinement

le coût de la rénovation dans le programme pluriannuel d'investissement communal et reporter une partie des activités existantes dans ces nouvelles salles.

Une partie seulement des nombreuses activités pourra être programmée ailleurs et, à ce sujet, les élus remercient vivement les associations, dont la MJC, qui vont adapter leur planning à ces contraintes.

L'architecte, maître d'œuvre, retenu suite à consultation, est Xavier CALIN, architecte grenoblois. Il a à son actif la réalisation de nombreux équipements publics.

Les travaux devraient débuter en juin pour s'achever au mieux fin octobre et au plus tard à la fin de l'année 2017.



Projet « Voie douce » : la phase 2 démarre en 2017

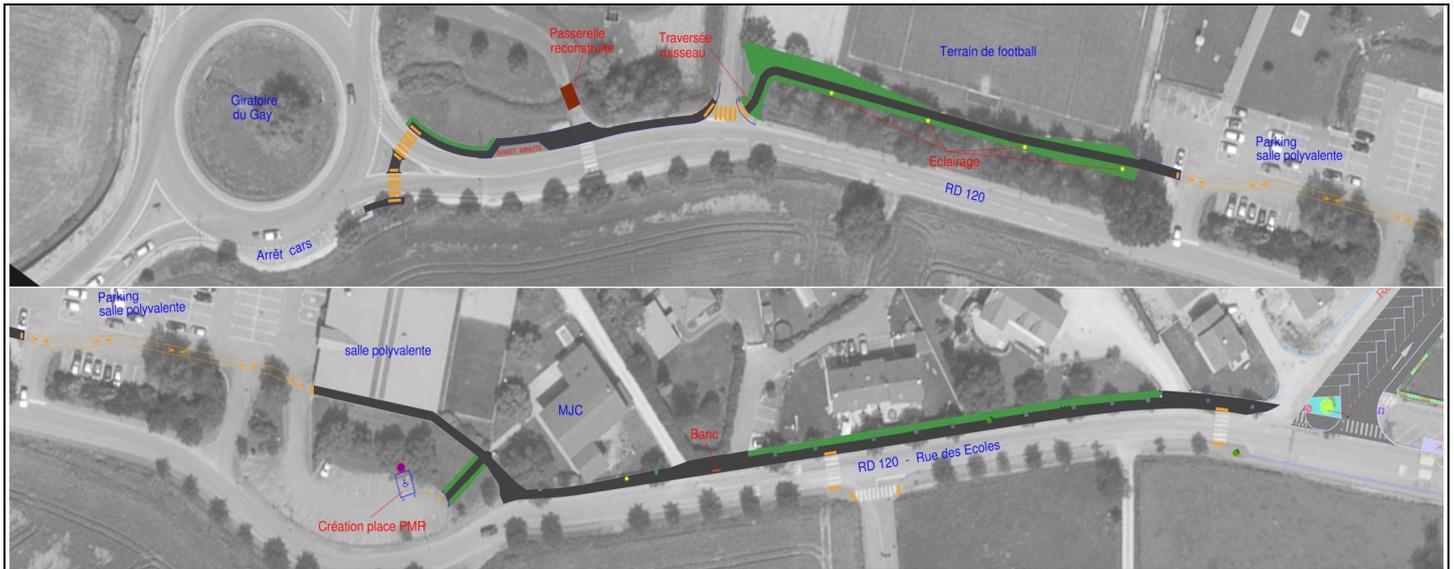
L'année 2016 a été celle de la première phase de l'aménagement du parvis des écoles et de l'itinéraire piéton et cycle entre le centre bourg et la rue de la Marelle. L'année 2017 sera celle de la deuxième phase.

Elle consiste à poursuivre ce parcours jusqu'au giratoire du Gay. De la rue des Écoles à la salle polyvalente, la remise en état des trottoirs existants sécurisera les déplacements, en particulier ceux liés aux activités scolaires et périscolaires. La traversée du parking fera l'objet d'un marquage au sol.

Le cheminement se poursuit par une allée éclairée le long du stade. Le réaménagement du giratoire a pour objectif de sécuriser l'accès à l'arrêt de bus et de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Un arrêt minute sera créé, l'abri vélo réaménagé.

Cela a un coût : une enveloppe de 100 000 € a été votée. Les travaux seront réalisés au printemps 2017.

Nous espérons que ces aménagements répondront à vos attentes.



Brûlage à l'air libre des végétaux : l'interdiction s'étend aux activités agricoles et forestières

Jusqu'à présent, seuls les particuliers et les collectivités étaient concernés par l'interdiction de brûler à l'air libre des végétaux. Un arrêté du 12/05/16 vient compléter le dispositif et étend cette interdiction aux activités agricoles et forestières.

Cet arrêté entrera en application au 1/1/17. Il concerne toutes les communes qui, comme La Buisse, sont incluses dans le périmètre du Plan de Protection de l'Atmosphère de Grenoble.

Plus d'infos : <http://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Dechets/Reglementation-du-brulage-a-l-air-libre-des-dechets-vegetaux>

Pourquoi cette interdiction ?

Outre la gêne occasionnée pour le voisinage et les risques d'incendie qu'il engendre, le brûlage à l'air libre contribue à la dégradation de la qualité de l'air en émettant bon nombre de polluants (particules fines, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes).

Dans l'agglomération grenobloise, la combustion de biomasse est responsable de 50 à 70 % de la pollution carbonée hivernale.

Mesures de prévention contre l'influenza aviaire

Suite aux cas d'influenza aviaire hautement pathogène signalés chez les oiseaux sauvages et dans des élevages de volailles, les mesures ci-dessous doivent être appliquées sur l'ensemble du territoire national :

- pour les élevages commerciaux : confinement obligatoire, sauf dérogation accordée par la Direction Départementale de la Protection des Populations.

- pour les élevages non commerciaux de volailles : confinement ou pose de filets permettant d'empêcher tout contact entre les volailles et les oiseaux sauvages.

Plus d'infos : <http://www.isere.gouv.fr/Actualites/Actualites-des-particuliers/Influenza-aviaire-mise-en-place-de-mesures-de-protection-des-elevages>

Restaurant scolaire : plus de bio et de local dans les assiettes des enfants depuis septembre 2016

L'objectif était double pour la commune lors du renouvellement du marché de restauration scolaire :

- offrir plus d'aliments bios et d'origine locale aux enfants ;
- passer un marché en commun avec la commune de Coublevie afin d'optimiser le coût des repas.

Objectifs atteints

En effet, depuis la rentrée, les repas servis au restaurant scolaire offrent au minimum 20 % de produits certifiés « Agriculture Biologique » et, parmi ces 20 %, au moins la moitié est issue de circuits courts (moins de 150 km « du champ à l'assiette »).

Et le coût des repas reste stable par rapport à l'année précédente tout en permettant cette amélioration qualitative.

Assurer cette qualité à long terme

Le plus important, mais aussi le plus compliqué, est d'assurer, sur le long terme, le respect du pourcentage de produits bios et la réalité d'un circuit court.

Pour cela, les deux communes se sont fait accompagner par ADABIO : Association pour le Développement de l'Agriculture Biologique (missionnée par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais) qui œuvre pour le développement du local et du bio dans la restauration collective.

Cet accompagnement a, dans un premier temps, consisté en une aide à la rédaction du cahier des charges de la consultation, à l'analyse des différentes offres reçues et au choix du meilleur candidat.

ADABIO poursuit aujourd'hui sa mission avec la mise en place d'outils simples et, on l'espère, efficaces pour veiller au respect de ces engagements.



Des repas appréciés et moins de gaspillage constaté

C'est l'entreprise SODEXO, du moins sa filiale « l'Atelier Toque & Sens », qui a été retenue. Le choix du prestataire peut surprendre. En effet, cette entreprise a une image de « multinationale de la nourriture industrielle » qui peut sembler éloignée de la qualité gustative, du bio et des circuits courts. La réalité des repas servis aux enfants depuis début septembre tend à remettre en cause cet a priori. Le retour des enfants (à Coublevie comme à La Buisse) est plutôt bon. Au-delà de leurs propos, les faits le prouvent avec moins de gaspillage alimentaire constaté.

Le bio et les circuits courts sont respectés, mais aussi, dans la mesure du possible, la saisonnalité des produits, l'interdiction de certains plats (viandes reconstituées, produits prêts à consommer à caractère industriel...) et bien sûr l'équilibre nutritionnel des repas.

A suivre ... et à poursuivre, pour aller vers une alimentation de plus en plus durable. Tout en veillant à ce que les prix restent raisonnables et supportables, pour la commune comme pour les parents.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou celles de vos enfants afin de nous permettre d'améliorer encore la qualité de ces repas et, de façon plus générale, le service offert pendant ce temps de restauration collective.

Pour info : les sénateurs ont rejeté récemment un amendement au projet de loi « Egalité et citoyenneté » qui prévoyait d'ici à 2020, 40 % de produits issus de l'alimentation durable (locaux et de saison) dans la restauration collective et qui fixait un objectif de 20 % de produits issus de l'agriculture biologique ou en conversion. Il s'agissait d'un objectif voté par le Sénat, en 2009, dans la loi « Grenelle 1 » applicable à l'horizon 2012 !

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Haricots verts vinaigrette	Chou rouge mariné	Betteraves BIO vinaigrette à l'ancienne	Salade verte
Sauté de porc aux pruneaux	Pavé de colin sauce citron	Steak haché de Bœuf au poivre	Poisson pané et citron
SV : Cubes de hoki à la provençale		SV : Omelette au fromage du Chef	
Petits pois	Semoule BIO	Purée de pommes de terre	Chou-fleur BIO béchamel
Cantal	Fraidou	Gouda	Yaourt aromatisé
Fruit de saison BIO	Lacté au chocolat	Fruit de saison (L)	Cake à la carotte du Chef

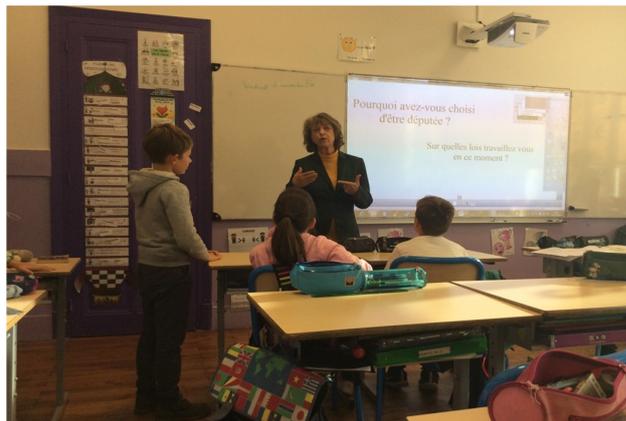
L'école élémentaire est équipée de trois V.P.I.

Trois classes de l'école élémentaire des Mille Chemins sont désormais équipées de V.P.I. (Vidéoprojecteurs Interactifs). Cet appareil permet de projeter l'écran d'un ordinateur sur un tableau blanc et de transformer ce tableau blanc en "tablette géante" : à l'aide d'un stylet, on peut sélectionner et déplacer des objets projetés sur le tableau.

Cet équipement est apprécié des enseignantes et des élèves. C'est un outil aux multiples possibilités qui permet de varier et dynamiser les situations d'enseignement. Formées à son utilisation, les enseignantes soulignent le juste équilibre à respecter pour ne pas empiéter sur les indispensables temps de travail individuel.

Equiper une classe coûte 3500 €. La députée Michèle Bonneton a subventionné l'achat de l'un de ces trois VPI sur son fonds de réserve parlementaire. Vendredi 4 novembre, une présentation de ces VPI lui a donc été faite, en présence d'élus et de représentants des parents d'élèves.

Un grand merci aux enseignantes, Mme Chaze et Mme Bénard, et à leurs élèves qui avaient préparé avec soin cette visite. Les séquences pédagogiques présentées ont convaincu l'auditoire de l'intérêt d'un tel équipement.



Devenez DDEN

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale sont des bénévoles nommés par l'Inspecteur d'Académie. Leur association fédère 7 500 DDEN en France. Chaque école est rattachée à un DDEN. Pour la Buisse, ce sont Mme Ducasse (école maternelle) et Mme Rivat (école élémentaire).

Le DDEN est membre de droit du Conseil de son école de rattachement. Il visite l'école une fois par an, veille à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions générales de fonctionnement de l'école. Il peut avoir un rôle de médiation et œuvre dans le respect des valeurs de la République : laïcité, liberté de conscience, respect des autres, égalité des chances et gratuité.

Si vous souhaitez devenir DDEN, contactez l'association : ddenvoironchartreuse@laposte.net

Repas des aînés

Dimanche 4 décembre, une centaine de nos aînés sont venus participer au traditionnel repas de Noël offert par le CCAS. Il vous faudra attendre vos 65 ans si vous aussi souhaitez vivre ce bon moment !

Trop de jouets ? Pensez aux services périscolaires !

Les services périscolaires ont besoin régulièrement de renouveler leurs matériels et récupèrent les livres, puzzles, jeux de construction, jeux de société, voitures, poupons, garages... qui seraient dans un état satisfaisant.

Contacteur : Anne Challier, responsable du service périscolaire au 04 76 55 07 88
ou anne.challier@labuisse.fr



L'école des mille sens : un équipe



Samedi 26 novembre, de nombreux Buissards sont venus pour inaugurer l'école maternelle des mille sens.

C'est le besoin impérieux de mettre fin aux 30 années de règne des « provisoires » ALGECO qui a initié les réflexions. C'est au final un projet global qui a vu le jour en incluant :

- l'extension de l'école maternelle (trois nouvelles classes, deux dortoirs, une grande salle de motricité et un préau)
- la Souris Verte : espace mutualisé entre les écoles, les acteurs de la petite enfance et les activités douces
- la restructuration des espaces extérieurs

Nous avons souhaité un projet qualitativement ambitieux. La construction respecte, bien sûr, les nouvelles normes environnementales de construction et va même au-delà avec notamment l'adjonction de toitures végétalisées. Mais c'est surtout par sa démarche Haute Qualité d'Usage que ce projet a été novateur.

En missionnant une assistance à maîtrise d'usage (CRIDEV : Centre de Recherche pour l'Intégration des Différences dans les Espaces de vie), les usagers et leurs besoins ont été placés au cœur du processus

d'élaboration du projet. Les enseignantes, les services périscolaires, les parents, les associations utilisatrices, le R.A.M. (Relais d'Assistants Maternelles) et les assistantes maternelles, tous et toutes, ont pu formaliser leurs attentes. Ce travail participatif a permis l'élaboration d'un cahier d'usages qui, au même titre que le cahier des charges techniques, a guidé le travail du maître d'œuvre (cabinet d'architectes TANDEM).

Cette démarche a pu paraître longue (le projet a démarré en 2012) mais les résultats attendus sont là : les usagers sont satisfaits et les coûts ont été maîtrisés grâce à une meilleure définition des attentes.



Remercions les différents acteurs (usagers, CRIDEV, architectes et entreprises) et soulignons le rôle essentiel qu'ont eu nos services techniques et leur responsable, Cédric Costa, pour le lien avec les élus.

La réussite de ce projet illustre l'intérêt de « construire ensemble » dans une démarche participative. Nous poursuivons dans cette voie avec l'aménagement à venir de la Z.A.D. (courant 2017). C'est une véritable métamorphose du secteur des écoles et de Chantabot qui s'opère. Elle modifie notre vision du bourg en dessinant de nouvelles circulations piétonnes et de nouveaux lieux à partager ensemble.

Cécile Humeau, 1^{ère} adjointe et chef du projet :

« Nous avons voulu de la lumière et de l'espace. Nous avons voulu et voulons toujours que notre commune soit un lieu de vie, ensemble, loin des messages d'exclusion, où un citoyen qui le souhaite puisse être accueilli et devenir acteur de son lieu de vie. Après avoir cassé ensemble un mur, permettant à nos enfants de voir plus loin et plus large, il ne me reste plus, chers Buissards, qu'à vous souhaiter de vivre heureux... et d'avoir beaucoup d'enfants ! »

ment à haute qualité d'usage



La Souris Verte : un espace mutualisé

Cet espace a été pensé de manière à optimiser son taux d'occupation dans le respect des pratiques de chaque usager. Il est occupé de 8h à 22h, par les écoles, les services périscolaires, l'association « Les Tréteaux de La Buisse », la MJC (Yoga et sophrologie) et l'association « Les P'tits Buissards ».

Depuis septembre, il accueille également les bureaux du Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M.).

Ce sera également le futur bureau de vote pour tous les Buissards.

Tous se félicitent de ce nouvel équipement : sa modularité (cloisons amovibles), sa luminosité, la beauté des volumes et sa qualité acoustique.



Coût total des travaux : 2,5 M€

Subvention du département : 592 000 €

Subvention de l'État : 303 000 €

Subvention de la CAF : 20 000 €

Subvention du Pays Voironnais : 4 400 €

Le reste (1 580 600€) est à la charge de la commune qui a dû recourir à un emprunt de 470 000€ et à un prêt à Taux Zéro de 152 000€ accordé par la C.A.F.

De gauche à droite : Eliane Giraud (Sénatrice), Cécile Humeau, Jean-Pierre Barbier (Président du Conseil départemental), Patrick Cholat, Michèle Bonneton (Députée), Jean-Claude Peyrin (vice président du Conseil Départemental) et en second plan, Dominique Parrel (maire de Coublevie).

Etaient également présents : Anne Gerin (conseillère départementale) et M. Helay Girard (Inspecteur de l'éducation Nationale).

Les aménagements extérieurs

Les aménagements extérieurs ont été le point de rencontre de trois projets : celui de l'extension de l'école maternelle (mené par Cécile Humeau), celui de la voie douce entre le centre Bourg et le hameau du Gay (mené par Jacques Gerbaud) et celui des aménagements des espaces publics (mené par Catherine Marchal). Les objectifs étaient donc multiples : faire que le parvis des écoles soit un véritable lieu de vie ; fluidifier la circulation automobile et faciliter le stationnement ; sécuriser les déplacements de tous (piétons, cyclistes) et en particulier des enfants.

Fruits d'études et de concertations, ces aménagements ne sont rien sans le civisme et le sens des responsabilités de chacun. Le respect du code de la route et des règles de stationnement est indispensable pour la sécurité de tous.



Les bénévoles de la MJC : porter un projet dans l'intérêt de tous

Nous avons fêté, l'année dernière, les 20 ans de notre MJC. Elle est devenue une structure centrale de notre commune et, pour beaucoup, c'est un « service » qui ne peut pas disparaître. On se trompe. C'est une association qui n'existe que si des adhérents s'investissent, bénévolement, pour continuer à porter et à faire évoluer le projet. Avant la prochaine assemblée générale d'avril, voici quelques témoignages pour rappeler que les choses qui nous sont précieuses méritent que l'on s'engage.

Qu'est-ce qu'une MJC ?

Les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) sont des associations d'éducation populaire qui travaillent à l'épanouissement individuelle et collective. Ouvertes aux jeunes comme aux adultes, elles visent à développer l'ouverture au monde, aux idées, au sensible pour ainsi

contribuer à l'épanouissement de citoyens autonomes et responsables.

Elles fonctionnent avec les cotisations de ses adhérents ainsi que les subventions municipales et d'autres institutions.



Valérie Dubreil, directrice de la MJC



Je suis employée par la commune de La Buisse et mise à la disposition de

la MJC. Je gère le suivi de l'équipe d'animateurs et d'intervenants ; je veille à la cohérence des animations et des séjours. Je m'occupe des aspects réglementaires et des relations avec nos partenaires.

La MJC n'est pas un service public. C'est une association qui, en tant que telle, a besoin d'un Conseil d'Administration (C.A.) formé de bénévoles. Ce sont eux qui définissent les grandes orientations de la MJC dans le cadre du « Projet de structure ».

Nous, les salariés permanents, sommes là pour mettre en œuvre ce



La MJC de La Buisse :

Plus de 800 adhérents pour 2016 – 2017 (dont 67% de buissards)

Conseil d'Administration (C.A.) 12 membres bénévoles :

Michel Belmont (Président),
Fanny Pasquier (Secrétaire),
Claire Gibert (Trésorière),
Emmanuelle Amaro, Véronique Courbon, Delphine Delpont,
Anne Ferrier, Jean-Pierre Halut,
Christophe Hennebicq,
Isabelle Henry, Béatrice Lagadec,
Jacques Perrin.

3 salariés permanents : Valérie Dubreil, Théau Marmey, Patricia Krujitch

20 intervenants pour les activités annuelles, 16 animateurs pour l'accueil de loisirs

projet de structure et « gérer le quotidien ». Nous pouvons également conseiller ou faire des propositions aux membres du C.A. Mais le dynamisme et la vitalité de la MJC repose sur l'engagement de ses adhérents. Sans les bénévoles du C.A., la MJC ne peut plus exister. Sans leur envie de faire évoluer la structure, elle se sclérose et ne peut plus répondre aux besoins.

A l'heure où certaines MJC sont remplacées par des services communaux, il faut réaffirmer la place des MJC comme un pouvoir citoyen important dans notre démocratie.

Michel Belmont, président



Tout d'abord adhérent pour suivre des cours d'espagnol, je suis devenu membre du Conseil d'Administration (C.A.) et président de la MJC en

2010.

J'ai toujours eu des responsabilités dans des organisations collectives et lors de mon départ à la retraite, j'ai décidé d'apporter ma contribution à cette structure associative qui a fondamentalement besoin de l'engagement des bénévoles. Je suis fier du travail que notre équipe (bénévoles et professionnels) a accompli.

Grâce aux compétences et au dynamisme de nos trois salariés permanents, nous avons rationalisé le fonctionnement de la MJC et diversifié son offre : activités

nouvelles pour les enfants et les adultes, montée en puissance de l'accueil pré-ados et ados.

Donner, prendre, échanger, faire partager : c'est le fondement de notre société. Et lorsque je vois un jeune qui, après avoir été à l'accueil de loisirs, revient quelques années plus tard pour y effectuer son stage BAFA (*Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur*), je me dis que notre MJC a réussi à semer et faire germer des graines de citoyenneté.

Fanny Pasquier, secrétaire



Je suis entrée au Conseil d'Administration de la MJC en 2010. J'arrivais alors sur La Buisse. Faire partie des bénévoles de la MJC a été un moyen de m'intégrer dans la commune.

Il est important que les parents qui, comme moi, ont besoin de la MJC (que ce soit pour l'accueil de loisirs ou pour les activités de leurs enfants), se sentent concernés par son devenir. C'est une association, pas un service dû.

L'engagement des bénévoles est ici « sécurisé » par les professionnels qui assurent les missions quotidiennes ainsi que le suivi des projets. Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur une équipe compétente et qui est une réelle force de proposition.

On peut « mettre un pied » dans l'association en aidant lors d'événements

ponctuels (gala, forum) ou en participant à l'une des commissions : carnaval, fête du village, communication, ...

L'étape d'après, c'est de devenir membre du C.A.. On a alors la possibilité de donner des orientations qui ont une vraie réalité dans la vie des buissards. Il y a tant de pistes à explorer : développer les activités musicales ou la découverte des nouvelles technologies, se rapprocher d'autres MJC ou d'autres associations. On est tellement plus intelligents à plusieurs !

Claire Gibert, trésorière



En tant qu'élue municipale de 2008 à 2016, j'ai été la représentante de la mairie au C.A. de la MJC. En 2016,

j'ai démissionné de mon mandat de conseillère pour pouvoir m'investir, sans ambiguïté, dans cette belle association.

Les défis à relever sont passionnants. En 6 ans, notre MJC a quasiment doublé son nombre d'adhérents. En parallèle, et dans un contexte de raréfaction des ressources publiques, il faut réfléchir à comment faire mieux à enveloppe constante (dans le meilleur des cas !).

L'union fait la force et c'est avec nos voisins de Rives, Tullins, Voiron et Voreppe que nous pouvons résoudre cette équation. En mutualisant nos compétences et nos efforts, nous pouvons développer des actions

envers les pré-ados et ados, et avoir une offre d'activités et de séjours plus diversifiée.

Je suis très attachée aux valeurs d'éducation populaire qui fondent les MJC. Comme toutes les associations, une MJC vit en partie grâce aux subventions accordées par les collectivités locales. C'est le soutien populaire qui protège les MJC des fluctuations politiques et leur confère une liberté d'action. Ce sont des structures précieuses dans notre démocratie et nous avons besoin de bénévoles qui veulent réfléchir à ce que doit être la MJC de demain.

Buxia Énergies : un an et un futur ensoleillé

Il y a un peu plus d'un an, en décembre 2015, naissait Buxia Énergies. Elle représente la concrétisation de deux volontés, municipale et citoyenne, pour agir, ensemble, sur la transition énergétique.

Nos deux premiers projets 2016 (équiper en panneaux photovoltaïques la salle socio-éducative de La Buisse et une maison dans La Buisse) ont avancé et le raccordement au réseau d'électricité est prévu prochainement.

Bonne nouvelle !

La région Auvergne-Rhône-Alpes vient d'accorder une subvention à Buxia Énergies, dans le cadre d'un appel à projet Énergies Renouvelables et Innovation. Nous avons présenté un programme de cinq installations photovoltaïques pour un investissement de 176 000 €.

La Région nous alloue donc une subvention de 52 000 € (30 %). C'est un gage de sérieux et de qualité du dossier.

Nous allons pouvoir accélérer notre programme baptisé **CITE PV²**, pour Citoyens Investis dans la Transition Énergétique, PhotoVoltaire en Pays Voironnais, avec trois nouvelles centrales solaires en 2017 sur les toits de la salle polyvalente de La Buisse, de l'école de Biliou et d'un immeuble d'habitat partagé à construire avec faible impact environnemental à Voiron.

Buxia Énergies sera alors définitivement viable et nous préparons d'ores et déjà les projets de 2018 qui pourraient être nombreux si on en juge par la qualité des contacts que nous avons avec les municipalités de Saint

Étienne de Crossey et Saint-Jean de Moirans notamment.

Nous faisons donc à nouveau appel à vous pour nous aider directement, mais aussi indirectement en mobilisant vos amis, vos proches. Il suffirait de lever de 10 000 € à 15 000 € dans chaque commune d'implantation 2017 et autant dans nos réseaux en Rhône Alpes et le budget sera bouclé avec moins de 30 % d'emprunt.

Pour rejoindre Buxia Énergies ou pour plus d'informations :

- Page Web : www.buxia-energies.fr, vous y trouverez les documents clefs à télécharger ainsi qu'un formulaire d'adhésion

- Par courriel : contact@buxia-energies.fr

- Par courrier : Buxia Énergies – 125, Rue de la grande montée – 38500 LA BUISSE



Le Jardin Buissonnier

Pourquoi pas un jardin partagé pour améliorer le cadre de vie et l'alimentation des habitants qui n'ont pas de jardin potager, tout en étant accessible au public ?

Il a pour objectif de développer des liens sociaux de proximité avec des activités sociales, culturelles ou éducatives. Des travaux d'entretien collectifs des parties communes des parcelles sont organisés (toutes les bonnes volontés sont les bienvenues).

Le projet de jardin partagé a été lancé par la municipalité et quelques habitants de La Buisse en mars 2009 sur un terrain communal réservé, proche des écoles et du RAM. En juin 2015, les travaux d'aménagement du RAM et de l'école maternelle ont nécessité un réaménagement de Chantabot et ont donné lieu à l'occupation d'une nouvelle et plus vaste parcelle à Préboeuf (près de l'ancien stade).

Si vous voulez en savoir plus, comme sympathisant ou comme jardinier et que vous avez envie de rejoindre l'association du JARDIN BUISSONNIER, **contactez-nous !** Christine Vallès (secrétaire) 04 76 37 67 30 ou 06 07 57 96 32.



Chantabot



Préboeuf



MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE,

378 route des écoles, 38500 LA BUISSE

Tel : 04.76.06.10.40 Mail : mjc-labuisse@orange.fr

Site : www.mjc-labuisse.com

L'accueil de loisirs POUR LES ENFANTS DE 3 À 12 ANS les mercredis

Un mois de jeux de balles pour le « Mondial du Handball »

Programme détaillé des mercredis sur notre site internet www.mjc-labuisse.com



Accueil PRÉ-ADOS (PA) et ADOS (A)

Vendredi 6 janvier : PA : Goûter à la MJC : On tire les Rois ! : A : Atelier cuisine ; préparation de la galette !

Vendredi 13 janvier : PA : A : Soirée LEF ou pas : volet Egalité !

Présentation du séjour vidéo qui aura lieu durant les vacances de Pâques (du 14 au 28 avril 2017)

+ Activités en fonction des envies des jeunes.

Samedi 21 janvier : PA : A : Sortie Neige, ski de fond et Luge !

Vendredi 27 janvier : PA : A : Libre cours à l'ART : On sort la peinture, les feuilles, les feutres, la colle et bien d'autres choses et place à la création !

+ Activités en fonction des envies des jeunes.

Programme détaillé des vendredis sur notre site internet www.mjc-labuisse.com

Les Tréteaux de La Buisse

SOIREE MUSICALE : Les PAPAS RIGOLOS en concert !



Prenez une pincée de «wrock n'wooll», ajoutez un soupçon de bossa nova, 2 grammes de disco, quelques litres de bêtises (grosses et petites) et laissez reposer quelques instants.

Une fois la sauce prise, saupoudrez pendant une bonne heure de pédagogie (mets-pas tes doigts dans ton nez, mange ta soupe) et le tour est presque joué !

Faites remuer le tout par 3 papas secoués du bocal et vous obtenez la plus rigolote de toutes les recettes.

Animés par l'envie de faire rire les petits de 3 à 10 ans, les **PAPAS RIGOLOS** savent aussi séduire les plus grands.

Vendredi 20 janvier à 20 h 30 – Salle polyvalente

Soirée organisée par les Tréteaux de La Buisse

Entrée : 10 € (8 € moins de 10 ans)

Adhérents association : 5 €

Réservation souhaitée : treteauxdelabuisse@gmail.com

SOIREE THEATRE : « Et bio dis donc ! » par la troupe Ar'Scène



Odette et Clémence accueillent dans leur gîte à la ferme leurs premières clientes citadines délicates, qui auront bien du mal à s'acclimater à ce nouvel environnement.

Le spectateur, comme les hôtes de ce gîte hors du commun, iront de surprises en surprises, rencontrant des moments de pur délire. Rires assurés.

Samedi 21 janvier à 20 h 30 – Salle polyvalente

Soirée organisée par les Tréteaux de la Buisse

Entrée : 10 € (8 € moins de 10 ans)

Adhérents association : 5 €

Réservation souhaitée: treteauxdelabuisse@gmail.com

Zoom sur ... Les Chrysalines

L'association « Les Chrysalines » vient de voir le jour sur la Commune de La Buisse. Elle regroupe différents styles de danse orientale du traditionnel à la fusion bollywood, samba, tribal.

Les cours sont dispensés par Nadia HADS-CHIKA, le mardi de 18 h 30 à 20 h groupe confirmé (niveau avancé) et de 20 h à 21 h 30 groupe intermédiaire (niveau moyen).

17 adhérentes sont inscrites. Nous espérons ouvrir un groupe de débutants en septembre prochain.



Notre association met en place différentes manifestations dans l'année : repas dansant en novembre et spectacle de danse le 6 mai prochain. Elle est sollicitée aussi pour des événements extérieurs.

Retrouvez toutes les informations sur notre page facebook ou téléphonez au 06 15 31 08 02.

Zoom sur ... Saber Experience Academy

L'association Saber Experience Academy a été créée en mai 2016, elle a pour but d'enseigner la pratique sportive, ludique et artistique du sabre laser. Cette nouvelle activité sportive est apparue en France en 2015 mais existe aux Etats Unis depuis 1997.

L'académie accueille et forme des « apprentis » au maniement de cette arme connue dans toute la galaxie.

L'objectif est d'apprendre les techniques de déplacement, d'attaque, contre-attaque, en y ajoutant des rotations, des sauts et des acrobaties.

Les cours sont dispensés par Claude, Manu et Jennifer le lundi soir et le vendredi soir pendant 1 h 30. Les séances ont commencé le 12 septembre 2016 et aujourd'hui l'académie compte 10 adhérents.

Depuis son ouverture le club a participé à différents événements (démonstration au cinéma lors de la sortie du film Rogue One de la saga Star Wars) et envisage pour 2017 de participer à d'autres manifestations et d'organiser des stages d'initiation.



RAM l'Envol



Le 1^{er} trimestre vient de s'achever !

Le RAM a déménagé, les animatrices ont le plaisir de vous accueillir dans leur nouveau bureau à l'adresse suivante : RAM L'Envol, bâtiment la Souris Verte à La Buisse.

Les temps collectifs ont désormais lieu dans le nouveau bâtiment « la souris verte ». Quel plaisir pour les enfants, les assistantes maternelles et les animatrices de découvrir ces nouveaux locaux ! Les activités ont repris notamment pour la semaine du goût : fruits frais et secs, pâte de fruit, sucre, sel à déguster, sans oublier les comptines, le rendez-vous à la bibliothèque, et les préparatifs pour notre fête de Noël.

Nous avons donc terminé l'année 2016 en fêtant Noël. Quel plaisir de découvrir le spectacle autour de notre arbre, fil conducteur de l'année qui nous permet de découvrir les 4 saisons. L'histoire fût écrite avec les assistantes maternelles des 4 communes : « un petit

oiseau qui demande de l'aide pour décorer son arbre ! ». Après cette belle histoire, la matinée s'est terminée autour du goûter ! Enfin, le Père Noël est venu à la rencontre des enfants pour clôturer ce moment festif. Cette année, les enfants ont décoré de peinture et de paillettes une boule, une cloche en bois, pour apporter à la maison et accrocher sur leur sapin de Noël.

Au 2^{ème} trimestre, nous partagerons la galette des rois ! Puis, nous continuerons de chanter, de raconter des histoires, de jouer à la dinette, aux voitures, aux poupées, aux jeux encastrables... lors des temps collectifs.

Le RAM vous propose de le rejoindre pour apporter vos idées, vos compétences... lors de soirées à thème ou au sein du groupe COM. Le comité de pilotage se tiendra début février 2017 pour présenter le bilan du relais de l'année 2016 et envisager de nouvelles perspectives.

N'hésitez pas à suivre son actualité sur le site www.ramlenvol.org

Comité des Fêtes

Dimanche 8 janvier à 16 h 45

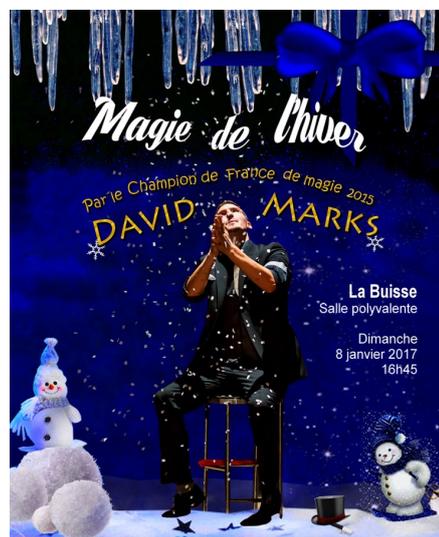
Salle polyvalente

Pour commencer l'année tout en magie, entrez dans l'univers poétique de David Marks, Champion de France de Magie 2015. Des numéros impressionnants mêlant magie, humour et comédie dans une belle mise en scène... aux couleurs de l'hiver.

Dès 16 h : ouverture du stand "galettes des rois et des reines".

Entrée : 8 € / - de 12 ans : 6 € / - de 4 ans : gratuit

Informations et réservations : cdflb38@gmail.com ou
06 58 48 88 89



Le 1^{er} janvier 2017, les bibliothèques du Pays Voironnais n'en font plus qu'une !

Le Pays Voironnais s'apprête en janvier 2017 à lancer un réseau reliant les 19 bibliothèques du territoire.

Ce nouveau réseau permettra à tout habitant du Pays Voironnais, quelle que soit sa commune, d'accéder à l'ensemble des collections et services des 19 bibliothèques du territoire.

Grâce à un abonnement unique, les habitants pourront se rendre dans la bibliothèque de leur choix et pourront y faire venir des documents localisés dans n'importe quelle bibliothèque. Si leur commune d'habitation n'a pas d'équipements, des points lecture seront mis en place. Ils pourront également réserver les documents en ligne depuis chez eux via un portail internet dédié.

Dès janvier, les habitants pourront ainsi accéder à un catalogue de quelques 230 000 documents variés : livres, revues, CD, DVD, CD-ROM, textes à écouter, partitions, jeux... L'offre comportera également de multiples ressources numériques (musique, cinéma, presse, livres numériques, autoformation dans divers domaines et jeux) et les bibliothèques seront toutes équipées d'ordinateurs à destination du public, de tablettes et de liseuses.

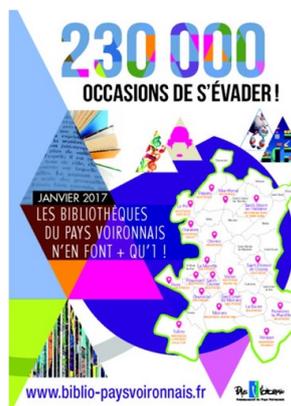
www.biblio-paysvoironnais.fr

Tarifs :

Moins de 18 ans, étudiant, demandeur d'emploi	Gratuit
Adulte	15 €

A partir de ce mois-ci, vous serez abonné automatiquement si vous avez déjà un abonnement en cours dans l'une des bibliothèques du réseau.

Possibilité d'emprunt (par support) : 20 documents en tout dont 2 nouveautés, 4 dvd, 1 liseuse, 1 jeu (l'emprunt d'un jeu et son retour sont obligatoirement effectués à la médiathèque Bulle d'Air de Tullins)



Agenda de la bibliothèque

- **Réouverture de la bibliothèque le vendredi 6 janvier à 16 h** (fermeture pour maintenance informatique dans le cadre du réseau des bibliothèques mercredi 4 et jeudi 5 janvier).
- **Jusqu'à la fin du mois** : une exposition à admirer (pendant les horaires d'ouverture) et à lire (où vous voulez) pour découvrir 12 illustrateurs d'albums.
- **Mardi 17 janvier à 20 h 30** à la bibliothèque : le **Club-lecture**, pour partager vos idées et coups de cœur.
- **Vendredi 27 janvier à 17 h 15** à la bibliothèque : **Contes** à partir de 4 ans.

Et en février

L'APE organise son 1^{er} match d'impro samedi 4 février à 19 h à la salle polyvalente

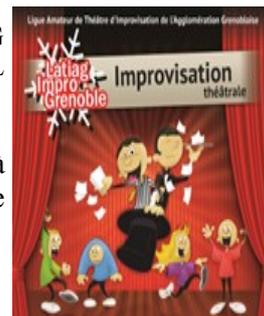


Un match d'improvisation met en concurrence deux équipes de comédiens qui s'affrontent sur des thèmes tirés au sort par un arbitre. Ces comédiens n'ont que quelques minutes pour organiser leurs idées et présenter leur impro au public. Ce dernier vote ensuite pour l'équipe qu'il a préférée et peut manifester à tout moment son amusement, son mécontentement ou son ennui !

Ce 4 février, l'équipe de LATIAG (Grenoble) affronte l'équipe du CIL (Thonon-les-Bains)

Plein tarif 8 € / Tarif réduit (jusqu'à 12 ans) : 5 € / Tarif Famille (2 adultes + 2 enfants) : 20 €

Restauration sur place
+ d'infos : labuisse.ape@gmail.com



Fête de la chasse - Dimanche 05 février 2017
ACCA La Buisse – Association St Hubert

10 h : « Les trompes de Chartreuse » jouent la messe St Hubert à l'Eglise de La Buisse

12 h : Repas festif à la salle polyvalente (25 €) - Réservations : 06 99 93 60 24

Agenda des manifestations de janvier à mai 2017

Janvier

D. 15	1 ^{er} Rendez-vous citoyen	Place à côté de la boulangerie
D. 22	Soirée Country	Salle polyvalente
20 & 21	Théâtre	Salle polyvalente
D. 29	Concours de Belote - Tennis Club	Salle polyvalente

Février

Du 3 au 12	Exposition photos des résidents de l'AFIPAEIM	Espace de La Tour
S. 4	Match d'impro - APE	Salle polyvalente
D. 5	Fête de la Chasse St Hubert - ACCA	Salle polyvalente
V. 10	Soirée Jeux - MJC	MJC
V. 10	Ciné-Passion « Les raisins de la colère » de John Ford	Espace de La Tour
S. 18	Loto du Tennis Club	Salle polyvalente
D. 19	Boudins à la chaumière - ACCA	Salle polyvalente
D. 26	Après-midi dansant avec l'orchestre Jean-Pierre Franck - Défi Danse	Salle polyvalente
Mar. 28	Concert de Nicolas Jossierand	Salle socio

Mars

17 & 18	Théâtre « Les Amazones » de Jean Marie Chevret par le groupe des adultes des Tréteaux de La Buisse	Salle polyvalente
V. 24	Conférence sur la Bolivie	Salle socio
Du 24 au 26	Exposition de Viviane Risser	Espace de La Tour
Date à déterminer	Semaine de la science et de la fiction	

Avril

S. 1	Fête du Village	
V. 7	Jazz apéro à 18 h / Théâtre Forum	Salle socio
S. 8	Concert de jazz du trio de Romain Barret avec les violons de la MJC en ouverture	Espace de La Tour

Mai

Mar. 12	Soirée Jeux - MJC	MJC
13 & 14	Théâtre - création de saynètes par la troupe d'enfants	Salle polyvalente
D. 14	Pucier - Les P'tits Buissards	Salle polyvalente
19 & 21	Théâtre « J'aime beaucoup ce que vous faites » de Carole Greep par la troupe des K'Nullards	Salle polyvalente
Date à déterminer	Exposition des photographies des Buissards	